Le CESE a voté son avis sur la sécurité des plateformes pétrolières en mer, au regard de la gestion préventive des risques environnementaux

Séance plénière du mardi 13 mars 2012

PUBLIÉ LE 13/03/2012

Les deux rapporteurs **Jacques Beall** et **Alain Feretti** ont analysé dans cet avis la manière dont les risques environnementaux sont pris en compte par les acteurs publics et privés en France et en Europe, dans la mise en oeuvre d'activités d'exploration ou d'exploitation pétrolières offshore. L'avis porte une série de préconisations pour une meilleure gestion de ces risques et une plus grande appropriation de ces enjeux par les différents acteurs et populations. **L'avis de la section de l'environnement a été voté ce jour en séance plénière avec 177 votants, 91 votes pour et 86 abstentions.**

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026